

LICENCE ENCADRANTE

Elle est délivrée aux étudiants ou non-étudiants, délivrée aux **encadrants, accompagnateurs, entraîneurs, personnels médicaux** des A.S affiliées à la FF Sport U, des CDSU, des Ligues et de la fédération.

Elle est obligatoire pour manager les sportifs et accéder aux zones de compétitions.

Les encadrants peuvent être : « étudiant » (règle 4.1 du règlement intérieur FFSU) ou « non-étudiant » (règle 1.7 du règlement intérieur FFSU), ou extérieur à tout établissement mais impliqués au sein d'une association sportive ou d'une Ligue.

- Souhaitant encadrer une équipe ou un sportif lors d'une compétition officielle.
- Pour manager les étudiants lors des compétitions, votre nom et votre numéro de licence doivent figurer sur la feuille de match.
- NB: le [contrôle d'honorabilité est une obligation légale imposée par le ministère des sports](#)

Cette demande de licence est à prendre sur [MysportU](#)

Règlement de **5.00 €** (comprenant la licence +1.88€ assurance RC/rapatriement France obligatoire + 1.09€ IA/Accidents corporels optionnel) sur HELLOASSO (en cours)